

1

(N° 94.)

Chambre des Représentans.

SÉANCE DU 27 JANVIER 1837.

Rapport fait par M. Du Bus aîné, au nom de la commission des naturalisations, sur la demande du sieur NÉROUD.

MESSIEURS,

Par requêtes présentées au gouvernement provisoire, en février 1831, et au congrès, en avril et juin de la même année, le sieur Gabriel-Antoine Néroud, né à Grenoble, demande des lettres de naturalisation. Il renouvelle cette demande par une pétition adressée à la Chambre, le 3 mars 1834.

Agé aujourd'hui de 57 ans environ, et après avoir été au service militaire en France, pendant sept années dans le 4^e régiment de chasseurs à cheval, où il était maréchal-des-logis, il vint s'établir à Bruxelles en 1825, s'y maria à une Belge, et y exerça la profession d'horloger jusqu'à la révolution.

Il produit des certificats, émanés des généraux et officiers de la garde civique de Bruxelles, qui attestent les services qu'il a rendus pendant les mémorables journées de septembre, et ceux qu'il a continué à rendre ensuite comme adjudant sous-officier, puis adjudant-major de cette garde, ainsi que sa conduite à l'abri de tout reproche.

Il est lieutenant du premier ban de la garde civique à la demi-solde, et il expose qu'il ne peut obtenir aucun emploi, parce qu'il n'a pas encore été disposé sur sa demande.

Les fonctionnaires consultés sont d'avis que cette demande mérite d'être accueillie favorablement.

Le rapporteur,
F. DU BUS aîné

Le président,
FALLON (ISIDORE).